



Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

Déclaration sur dossier CST du 07 Octobre 2026

Dossier 6 - REPRISE EN RÉGIE ESCALE BORELY

La reprise en régie de l'Escale Borély constitue un changement important dans le mode de gestion du site.

Nous prenons acte du fait qu'aucun agent de la SOGIMA ne sera repris directement, aucun n'étant affecté à plus de 50 % sur le site.

En revanche, le dossier précise que le service municipal chargé de cette reprise ne pourra pas être renforcé dans les délais impartis.

Nous souhaitons donc savoir avec quels moyens humains la Ville va réellement assurer cette nouvelle responsabilité, et quelle sera la charge supplémentaire pour les agents concernés.

Le recours à un prestataire pour la gestion quotidienne peut répondre à une nécessité de transition, mais la Ville assumera désormais le risque d'exploitation.

Nous demandons donc également que soit précisé le rôle exact des agents municipaux dans le contrôle de ce prestataire, ainsi que la durée prévisionnelle de cette organisation.

Enfin, puisque cette régie est présentée comme temporaire, nous souhaitons connaître les garanties prévues si le projet de modernisation venait à prendre du retard.

Pour l'UNSA, une nouvelle responsabilité pour la Ville doit nécessairement s'accompagner des moyens humains permettant de l'assumer.

Merci.